



CONFERENCE à IO-RENNES LE 02.10.19

Conférence sur l'accident vasculaire cérébrale (AVC) et l'ostéopathie : en partenariat avec le Pôle St Hélier de Rennes

INTERVENANTS

Philippe GALLIEN Dr en Médecine physique et réadaptation fonctionnelle
Antoine Isidore-MASLO, Ostéopathe

Une mise en garde est donnée par le Dr GALLIEN au sujet des accidents vasculaires liés aux manipulations : tenir compte de la fragilité des artères vertébrales lors des manipulations cervicales et être vigilant lors de manipulations des lombaires. (Risque moindre mais avéré). Les AVC sont la 3^{ème} cause de décès en France après les maladies cardio-vasculaires et les cancers, et la 1^{ère} cause de handicap.

Troubles variés : suivant la localisation de la région lésée
Troubles moteurs hémiplésie du côté opposé à l'atteinte cérébrale
Troubles de la parole : Aphasie
Trouble de la sensibilité
Altérations cognitives

L'incapacité est variable

20 à 30 pour cent de décès dans les 15 jours

Attendre les 6 premiers mois pour évaluer les éventuelles séquelles (60 à 80 pour cent de récupération)

L'aphasie peut récupérer jusqu'à deux ans

La récupération dépend la prise en charge qui doit se faire rapidement dans les 4 heures au maximum qui suivent l'accident

La rééducation peut optimiser la récupération

Facteurs de risque :

Hypertension artérielle surtout si la pression artérielle diastolique est élevée

Le tabac, la toxicomanie, la contraception, l'hypercholestérolémie

L'obésité, les anomalies cardiaques

Conseils :

Notion de prise en charge précoce

Traiter la tension artérielle même si celle-ci n'est pas élevée

Réduire son poids

Régime alimentaire pauvre en sodium, diminuer l'alcool

Faire de l'exercice régulièrement

Huile de colza poisson, fruits et légumes

La rééducation

Doit être précoce

Répétition du mouvement

Hyperstimulation

Développer des compensations

Des nouvelles technologies existent, robotique pour la marche, utilisation de la réalité virtuelle

Principes de rééducation :

Reprise de conscience de l'hémicorps paralysé
Travail de stimulation de mise en charge

Place de l'ostéopathie dans l'AVC

L'ostéopathie est une médecine complémentaire car a un domaine de compétence différent de la médecine classique

La médecine allopathique et l'ostéopathie sont des médecines perpendiculaires qui doivent se rencontrer et non parallèles.

L'ostéopathie n'a pas de résultat sur les lésions au niveau du cerveau. Elle peut aider à la récupération de la personne atteinte d'un AVC mais surtout à calmer les douleurs liées aux conséquences du handicap

Intervention sur des déséquilibres ostéo-articulaires liés au déficit neurologique

Action de l'ostéopathe sur les conséquences d'une immobilisation longue

Suite à des études faites au Pôle St Helier il a été prouvé que l'ostéopathie diminue les douleurs dans le cas de syndrome épaule main

Les douleurs associées d'un hémiparalysé peuvent être traitées

Pas d'effet sur l'hérédité ni sur les l'usure, on peut diminuer les symptômes mais pas l'origine

Les ostéopathes ont un rôle de **conseil** important :

Par la prise de tension et de surveillance de leurs patients

Favoriser la pratique de l'activité sportive conseil hygiène de vie et de nutrition

Etre conscient de la présence de troubles neuropsychologiques suite à un AVC ce qui peut modifier la relation entre le praticien et le patient

L'ostéopathe doit gagner la confiance du corps médical, cela passe par la reconnaissance de ses échecs et par le fait de savoir rester dans son domaine de compétences